

SOCIÉTÉ OPTIMA SERVICE

SOCIÉTÉ OPTIMA SERVICE

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2017



EXPERTS EN RICHESSES HUMAINES



SOMMAIRE

03 Notre soutien

04 Société Optima Service

05 Nos Engagements

06 Les 10 principes du Global Compact

07 Droits de l'Homme

16 Conditions de Travail

27 Environnement

33 Lutte contre la corruption

35 Contact & Remerciements

Notre Soutien



Le 8 mars 2018

Monsieur le Secrétaire Général,

Adhérent du Pacte Mondial depuis 2008, la Société Optima Service confirme cette année encore sa volonté de défendre les valeurs fondamentales partagées avec l'ONU auprès de ses parties prenantes.

Encadrées par les 10 principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux Conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, les entités SOS Intérim et Pro-RH s'appliquent à mettre en place et entretenir, au quotidien, des actions valorisantes en leur faveur.

Ayant atteint le niveau Gold selon une évaluation réalisée par Ecovadis, et récompensé par l'UIMM de l'Eure pour la mise en place d'une démarche de progrès économique, sociétale et environnementale, vous pourrez observer à la lecture de notre Communication sur le Progrès 2017, que nos démarches s'inspirent du Global Compact de l'ONU et que les résultats de nos actions sont le reflet de nos ambitions.

Pour la 8^{ème} année consécutive, en tant que Présidente de la Société Optima Service - et soutenue par l'ensemble de mes collaborateurs – je renouvelle mes engagements auprès de l'ONU avec vigueur et conviction, et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma très haute considération.


Mélanie CHARON
Présidente

Société Optima Service

Depuis 1967, Société Optima Service met l'Homme au cœur de l'entreprise.



Spécialiste du travail temporaire, SOS Intérim est le partenaire des grandes entreprises, des PME, des artisans, des commerçants, des professions libérales et des administrations.

Multi sectoriel, SOS Intérim délègue tous types de profils (de l'employé au cadre, du salarié non qualifié au profil hautement qualifié).



Pro-RH accompagne les entreprises dans leurs recrutements en CDD et CDI. Avec des méthodes efficaces, les recrutements peuvent être gérés dans leur globalité ou partiellement selon les besoins de nos clients (tri de CV, pré sélection de CV, conduite d'entretien, tests et évaluations de candidats).



8 324

Salariés intérimaires

+ 19% par rapport à 2016



1 574

Equivalent Temps Plein

+ 17% par rapport à 2016



1 133

Sociétés clientes

+ 15% par rapport à 2016

PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL



Nos Engagements

Adhésions et certifications



SOS Intérim a obtenu la certification Système de Management Intégré par le cabinet d'audit SRAP.



Membre des Commissions Juridique et Sécurité.
Membre du Groupe de Travail «Informatique et Libertés»



SOS Intérim est membre associé de RESEO.
Les membres RESEO sont des acteurs locaux indépendants et reconnus du travail temporaire qui partagent les mêmes valeurs et engagements éthiques.



Agence du Havre

MASE est un système de management dont l'objectif est l'amélioration permanente et continue des performances Sécurité Santé Environnement des entreprises. L'agence SOS Intérim du Havre est certifiée depuis 2005.



100 Chances 100 Emplois consiste à accompagner vers l'emploi durable des jeunes adultes de 18 à 30 ans grâce à un réseau d'entreprises présentes sur un bassin d'emploi. SOS Intérim est copilote du dispositif sur l'agglomération Evreux Portes de Normandie et membre actif à Rouen. En 2018, SOS Intérim intégrera le dispositif à Dieppe et au Havre.



EcoVadis se donne pour but d'améliorer les pratiques sociales et environnementales des entreprises en s'appuyant sur l'influence des chaînes d'approvisionnement mondiales.



LES 10 PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

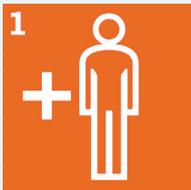
ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Droits de l'Homme



Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme



Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme

Notre démarche

1967, année de la fondation de l'entreprise SOS Intérim devenue aujourd'hui le Groupe SOS Intérim.

Ces 5 dernières décennies, ponctuées chacune de leurs événements ont contribué au développement des fondamentaux des valeurs de notre Groupe.

Les actions phare :

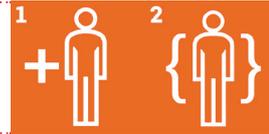
- ➊ La valorisation des compétences et des aptitudes de notre personnel dans le respect des droits et des devoirs de chacun.
- ➋ Devenir et rester un acteur incontournable dans la performance des entreprises qui nous font confiance depuis toujours.

Comme une évidence, l'écriture d'une charte éthique est apparue à la direction de notre groupe sans même attendre que le mot RSE ne prenne tout son sens.

Mettre noir sur blanc les valeurs originelles et moteur de la pensée et des actes des trois générations de gouvernance de notre groupe.



Nos actions



LE SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

Dans la continuité de son engagement qualité suivant la norme ISO 9001 depuis plus de 20 ans, Société Optima Service a décidé, en 2017, de s'orienter vers un Système de Management Intégré. Cet outil de pilotage a pour vocation de formuler nos valeurs, notre politique et nos engagements.

Il associe la responsabilité sociétale, la qualité, la sécurité et la santé au travail, l'environnement et la stratégie de SOS Intérim et Pro-RH.

Le Système de Management Intégré de Société Optima Service a été créé sur mesure par la Responsable QSSE du groupe, accompagnée par un cabinet extérieur. Il a été procédé à une sélection des chapitres, normes et référentiels les plus adaptés à l'activité de recrutement et surtout à l'organisation et au management du groupe.

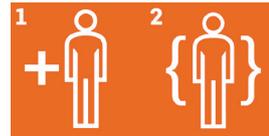
Les documents de référence utilisés sont notre engagement dans le Global Compact de l'ONU, la plateforme d'évaluation RSE ECOVADIS, la norme qualité ISO 9001, et le référentiel MASE (sécurité et santé au travail).



RESULTATS

Grâce à l'implication de tous les collaborateurs du groupe, le Système de Management Intégré permet de :

- ➊ Favoriser une cohérence globale des systèmes en les simplifiant
- ➋ Avoir une vision globale de l'organisation pour mieux identifier les atouts et les points d'amélioration et ainsi adapter les usages aux besoins de toutes les parties prenantes
- ➌ Avoir une démarche d'amélioration permanente
- ➍ Faciliter la communication en interne et l'intégration des nouveaux collaborateurs



VEILLE JURIDIQUE

L'année 2017 a été marquée par de nombreux changements dans le Code du Travail suite à la mise en application de la Loi Travail du 08/08/2016 suivi par les ordonnances Macron fin 2017.

FORMATION DU PERSONNEL

C'est pour ces raisons que SOS Intérim a formé l'ensemble de son personnel en agence et une partie du siège social sur les "incidences de la Loi Travail sur l'intérim".



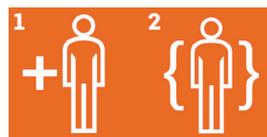
RÉUNIONS D'INFORMATION

Afin d'assurer une information complète et dans la plus grande transparence avec nos parties prenantes, SOS Intérim a également organisé pour ses clients entreprises, une journée d'information animée par Eric Touitou, juriste en droit du travail. Cette réunion avait pour objectif d'apporter à nos clients une approche pratique et un décryptage des enjeux suite aux réformes du Droit du Travail engendrées par la mise en place des "Ordonnances Macron".

RESULTATS

55 salariés permanents formés sur les "incidences de la Loi Travail sur l'Intérim".

90 clients entreprises ont participé à la réunion d'information sur les "Ordonnances Macron".



JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le Groupe SOS Intérim est engagé dans une démarche Sécurité et Santé au travail depuis de nombreuses années. Dans ce contexte, depuis 3 ans, nous souhaitons apporter notre contribution lors de la Journée mondiale de la Sécurité qui a lieu le 28 avril.

Des travailleurs, des employeurs, des gouvernements et des ministères de la santé et de la sécurité, en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT), célèbrent partout dans le monde cette journée avec l'objectif commun de promouvoir la "culture de la sécurité".

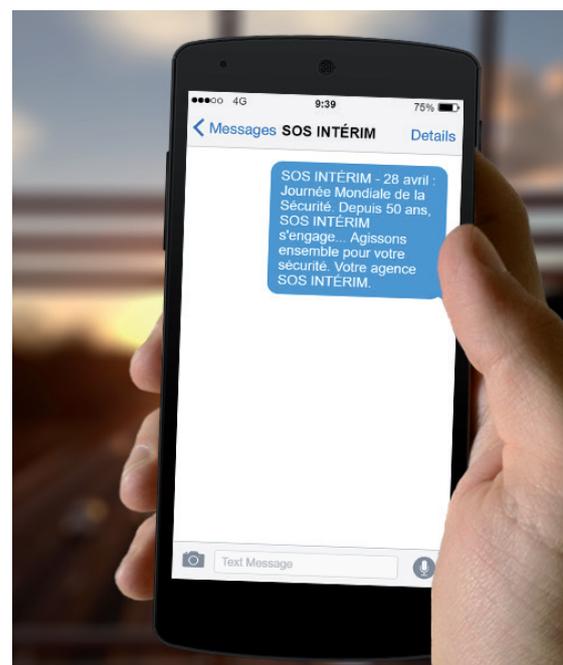
A l'occasion de cet événement, toutes les équipes de SOS Intérim se sont mobilisées :

- Un Quiz sécurité proposé aux salariés permanents
- Communication sur notre site internet
- Affiches dans les agences du réseau
- SMS envoyé aux salariés intérimaires



RESULTATS

- 1 campagne d'affichage dans nos agences
- Relais de l'opération sur le site sos-interim.fr
- 1 SMS envoyé à plus de 1 500 salariés
- Plus de 50 salariés permanents impliqués dans l'opération



Actions sécurité

CAUSERIES

En 2017, le Groupe SOS Intérim poursuit ses animations sécurité, notamment par le biais des Causeries Sécurité (réunions avec nos salariés intérimaires réalisées à l'agence ou sur le site Client. Les thèmes 2017 ont porté sur l'Environnement, la Santé et la Sécurité. **Résultats : l'agence du Havre a par exemple réalisée 14 causeries en 2017 : 3 sur l'Environnement, 3 sur la Santé et 8 sur la Sécurité.**

VISITE DE POSTE SPÉCIFIQUE

Organisation de visite de poste chez un de nos clients spécialisé dans le traitement de déchets chimiques en environnement confiné. Présentation des EPI adaptés.

ACTION SÉCURITÉ INTERNE À L'OCCASION DES 50 ANS DE SOS INTÉRIM

A l'occasion des 50 ans du Groupe SOS, tous les collaborateurs permanents et leur famille ont été invités à fêter cet anniversaire lors d'une journée conviviale et ensoleillée.

Différentes animations étaient proposées, notamment un outil de sensibilisation sur la thématique "Alcool et drogues au volant : le parcours et lunettes simulation Alcoolémie". A la fois pédagogique et ludique, cet outil a aidé à faire comprendre les perturbations sensorielles et les changements physiques provoqués par l'alcool.

Résultat : 80 permanents et conjoints se sont prêtés au test et ont mesuré l'incompatibilité de l'alcool avec la conduite. Les enfants du personnel ont également été très volontaires pour participer à ce test : il est important de sensibiliser dès le plus jeune âge...

ANIMATION ET PARTICIPATION AU SAFETY DAY CHEZ UN DE NOS CLIENTS

3 membres de l'équipe SOS Intérim étaient au côté de leur client, les 17 octobre et 13 novembre pour animer 4 stands sécurité :

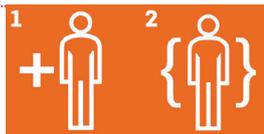
- ③ 3 stands sur la prévention routière (l'auto-choc, le simulateur de conduite et la consommation d'alcool)
- ③ 1 stand sur le risque électrique.

Résultat : 450 salariés travaillant chez notre client ont participé à ces ateliers sécurité à la plus grande satisfaction du responsable sécurité de notre client.

NOUVEAUX TESTS SÉCURITÉ

En complément des outils de prévention sécurité existants, SOS Intérim a mis à disposition en 2017, 5 nouvelles Chasses aux risques sur les métiers et environnements suivant : Agroalimentaire, Usine, Consignes générales sécurité, Industrie et Prévention routière.

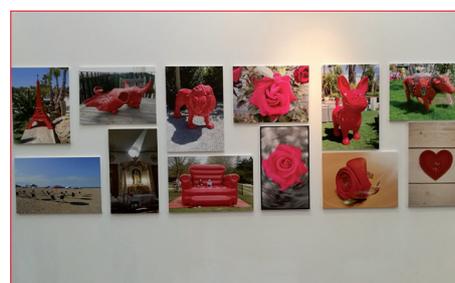
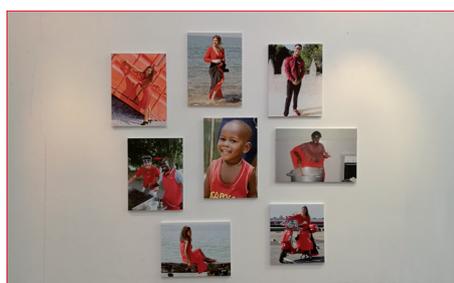
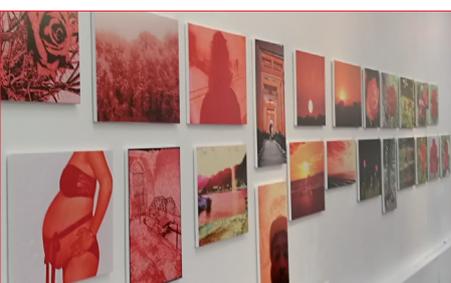




CONCOURS PHOTOS SOS INTÉRIM

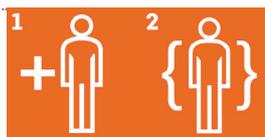
A l'occasion du 50ème anniversaire du groupe, SOS Intérim a organisé un concours photo afin de fédérer ses collaborateurs autour d'une activité ludique et artistique. Le concours s'est déroulé entre juin et septembre 2017. Tous les salariés, intérimaires et permanents, ont été conviés à participer à ce concours. Fin octobre un jury s'est réuni pour départager les photos reçues.

Un vernissage suivi de la remise des prix a été organisé à la Galerie Le Hangar à Evreux. Les photos seront exposées dans les agences SOS Intérim durant toute l'année 2018 et la carte de vœux de SOS Intérim a été créée à partir des photos.



RESULTATS

- 40 participants
- 60 photos exposées
- Un vernissage réunissant 50 personnes à Evreux
- Une exposition créant une animation dans les agences du réseau
- Une carte de vœux



LE COMITÉ D'ENTREPRISE SOS INTÉRIM



Le Comité d'Entreprise de SOS Intérim a été créé en 1976. Il joue un rôle essentiel au niveau social et culturel de l'entreprise.

Les actions dont peuvent bénéficier les salariés de SOS Intérim :

- 🕒 sorties proposées dans l'année, le temps d'une journée ou d'un week-end...
- 🕒 aide financière pour les vacances des enfants
- 🕒 tarifs réduits pour le cinéma
- 🕒 chèques cadeaux pour les enfants à Noël
- 🕒 un cadeau pour la naissance d'un enfant
- 🕒 tous les ans, une nouvelle surprise pour les salariés SOS Interim

RESULTATS

- 🕒 3 sorties organisées en 2017 réunissant 480 personnes
- 🕒 Arbres de Noël organisés dans les agences SOS Intérim, plus de 1 000 salariés intérimaires ont reçu un cadeau à cette occasion
- 🕒 520 enfants ont bénéficié d'un chèque cadeau pour Noël

SOS les **soutient**

Voici 2 exemples d'actions menées en 2017 en faveur de projets qui nous semblent essentiels :



UN RÊVE POUR ARTHUR

Arthur est un petit garçon de 4 ans, atteint d'une grave maladie neurologique, due à une mutation génétique très rare (CDKL5).

L'association "Un rêve pour Arthur" a été créée afin d'aider les parents d'Arthur à faire face aux frais liés à sa pathologie (thérapies à l'étranger, équipements...).

En mai 2017, un tournoi de pétanque était organisé afin de lever des fonds pour l'association.

SOS Intérim avait 3 "doublettes" à ce tournoi qui a permis de récolter environ 1 000 €

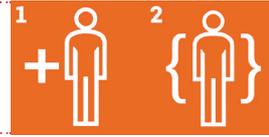


JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG

Chaque année, le 14 juin, les pays du monde entier célèbrent la Journée mondiale du donneur de sang. Cette manifestation vise à montrer la nécessité de donner du sang et des produits sanguins sécurisés et à remercier les donateurs de leur geste salvateur.

Des salariés de SOS Intérim ont participé à cette journée en donnant leur sang.

Pour aller plus loin en 2018

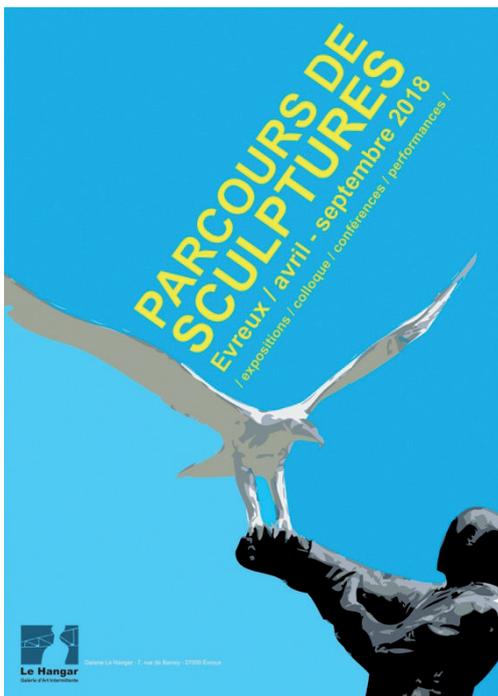


CHARTRE DE LA diversité EN ENTREPRISE

SIGNATAIRE DE LA CHARTE DE LA DIVERSITÉ

Depuis son lancement, la charte de la diversité incite les entreprises à garantir la promotion et le respect de la diversité dans leurs effectifs.

En la signant en 2018, SOS Intérim renforcera son engagement dans la lutte contre toute forme de discrimination. Cette participation vient compléter les dispositions prises par SOS Intérim dans sa Charte Ethique.

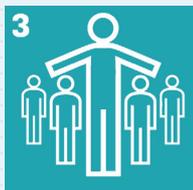


LE «PARCOURS DE SCULPTURES» À ÈVREUX

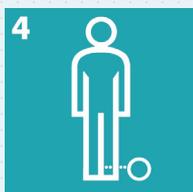
Pour SOS Intérim, il est essentiel de proposer à ses clients du personnel intérimaire qualifié et compétent. Nous apprécions aussi le savoir-être : la motivation, l'autonomie, l'adaptabilité et l'ouverture d'esprit.

C'est pour cette raison que nous soutenons la 3^{ème} édition du "Parcours de Sculpture" d'avril à mi-septembre 2018. Le Projet se veut de plus en plus ambitieux pour soutenir la création artistique contemporaine, pour créer un événement culturel d'envergure et d'exigence artistique, pour éveiller les enfants à l'art et pour rendre la culture accessible à tous.

Conditions de Travail



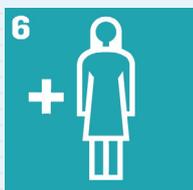
Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

Notre démarche

Engagé dans la lutte contre la discrimination par son expertise en gestion des ressources humaines, SOS Intérim s'attache à promouvoir l'accès à l'emploi pour tout candidat pouvant être éloigné du monde du travail, pouvant être victime de discrimination du fait de son état physique, de son sexe, de son lieu d'habitation, de ses compétences...



Nos actions



LA CHARTE ENTREPRISES & QUARTIERS

Après avoir signé la charte "Entreprises et Quartiers" avec l'agglomération Evreux Porte de Normandie et la Communauté d'Agglomération Seine - Eure pour la période 2016-2020, SOS Intérim poursuit son implication en signant cette charte avec la ville d'Amiens en mars 2017. L'action des entreprises en faveur des quartiers prioritaires se manifeste par de nombreuses initiatives et notamment pour SOS Intérim:

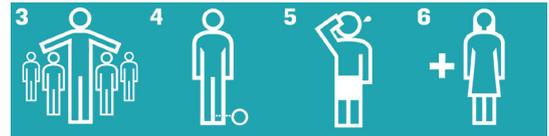
- ④ convention de partenariat avec le PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi)
- ④ délégation de salariés intérimaires rencontrant des difficultés sociales et professionnelles relevant du public éligible aux clauses d'insertion
- ④ participation aux manifestations locales telles que forums emploi, semaine du handicap, ...



RESULTATS

- ④ 1 filleule accompagnée pour son accès à l'emploi
- ④ Participation aux tables rondes
- ④ Participation au Village emploi et Formation





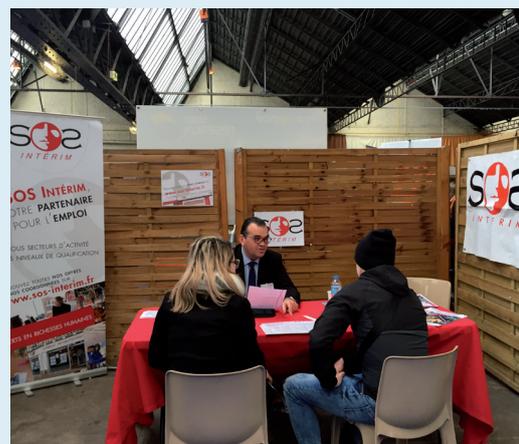
SALONS ET FORUMS

Toujours dans la volonté d'être acteur dans le tissu local, SOS Intérim et Pro-Rh participent régulièrement à des salons et des forums professionnels.

Les salons, lieux de rencontres et d'échanges nous permettent de créer des liens forts avec les candidats et les entreprises en étant au plus proche de leur préoccupations.

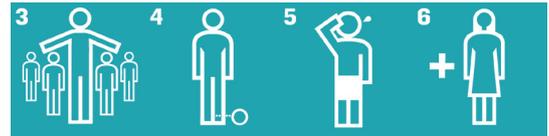
Voici quelques exemples des salons et forums auxquels les équipes de SOS Intérim et Pro-RH ont participé en 2017 :

- Forum "Job d'Été" à Evreux
- Salon AREA
- Job dating à l'AFPA d'Evreux
- Forum Handi SUP à Mont Saint Algnan en partenariat avec Schneider Electric
- Salon Emplois en Seine
- Forum BOOST Emploi de Dreux
- Salon professionnel BRICOMAN
- 1^{er} Village des Recruteurs à Caen
- Forum de l'Emploi à Maulette
- Salon des affaires du GIRV
- Forum emploi au Val de Reuil



RESULTATS

- En 2017, les équipes de SOS Intérim et Pro-RH ont participé à plus de 40 salons et forums.



LE COMPTE EPARGNE TEMPS

Depuis le 1er janvier 2017, les salariés intérimaires SOS Intérim peuvent bénéficier d'un Compte Epargne Temps (CET). Ce nouvel outil de fidélisation vient s'ajouter aux nombreux autres services proposés à nos salariés : Comité d'Entreprise, Participation, complémentaire santé, aides d'urgence...

L'ouverture d'un CET présente l'avantage pour les salariés intérimaires, de pouvoir se constituer une épargne, en profitant d'un taux de rémunération particulièrement intéressant et d'exonérations sociales et fiscales.

Les salariés peuvent décider à tout moment de souscrire un CET et d'y verser tout ou partie de leurs congés payés, indemnités de fin de mission, JRTT... Ils peuvent également à tout moment décider de récupérer partiellement ou intégralement les sommes versées. Une souplesse appréciée par nombre d'entre eux.



RESULTATS

🕒 En 2017, 174 CET ont été ouverts par des salariés intérimaires.

DÉPLOIEMENT DE LA CARTE BTP

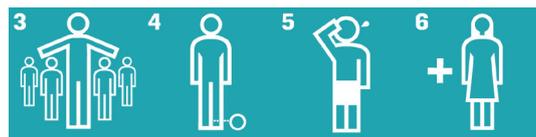
Depuis son lancement progressif en mars 2017, SOS Intérim délivre les cartes BTP aux salariés intérimaires délégués chez ses clients relevant des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Les salariés du BTP doivent disposer d'une carte d'identification professionnelle sécurisée. Cette carte dématérialisée concerne 500 000 entreprises pour 2,5 millions de salariés. Instituée par la loi pour la croissance et l'activité, dite « loi Macron », son objectif est de lutter contre le travail illégal et la fraude au détachement.



RESULTATS

🕒 Depuis mars 2017, 356 cartes BTP ont été délivrées par SOS Intérim.

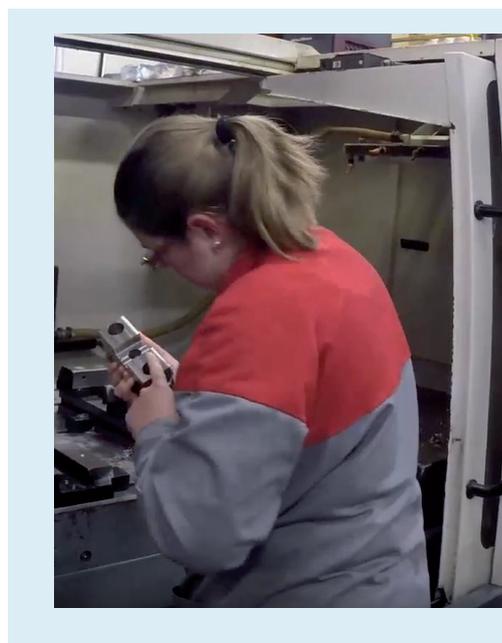


REPORTAGE SUR L'EGAMIXITÉ

En 2016, SOS intérim diffusait dans ses agences une exposition photos réalisée par l'AFPA d'Evreux montrant, en situation, des femmes exerçant un métier traditionnellement masculin et des hommes pratiquant un métier dit féminin.

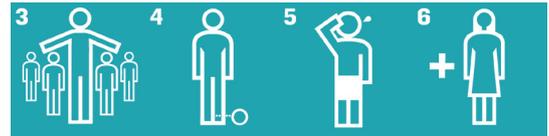
Cette année, toujours en partenariat avec l'AFPA, le projet portait sur la réalisation de portraits de femmes exerçant un métier genré. Quatre reportages vidéos ont été réalisés. SOS intérim a choisi de présenter Géraldine, tourneuse-fraiseuse, ancienne intérimaire et depuis engagée en CDI.

Le 12 octobre, les reportages ont été présentés au cours d'un petit-déjeuner débat organisé à l'AFPA d'Evreux. Cette projection s'est faite en présence de la présidente du CDIFF, la Déléguée Départementale aux droits des femmes, les représentants du département, de Pôle Emploi et d'une centaine d'invités.



RESULTATS

Le film est diffusé sur les sites internet de "AFPA, Le Réseau" et de SOS Intérim.

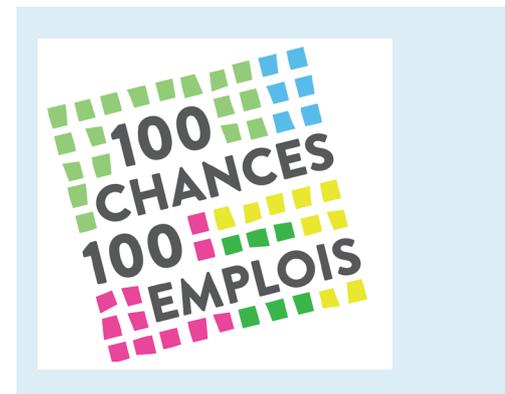


100 CHANCES 100 EMPLOIS

Ce dispositif consiste à accompagner vers l'emploi durable des jeunes adultes de 18 à 30 ans, notamment issus des Quartiers Prioritaires de la Ville, grâce à un réseau d'entreprises présentes sur un bassin d'emploi.

Il s'agit de lutter contre les discriminations et de favoriser la diversité. Des entreprises, des acteurs de l'emploi, les pouvoirs publics se rassemblent dans une démarche commune en faveur de l'insertion.

Depuis son lancement en 2013, SOS Intérim est co-pilote de 100 Chances 100 Emplois sur le territoire d'Evreux. De plus SOS Intérim est un membre actif du dispositif à Rouen et, en 2018, au Havre et à Dieppe.



UN OBJECTIF ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

100 Chances 100 Emplois a pour but de :

- ④ Répondre à des besoins économiques locaux en repérant des potentiels dans les quartiers
- ④ Promouvoir l'égalité des chances par un parcours d'insertion professionnelle personnalisé
- ④ S'appuyer sur un partenariat durable entre les acteurs économiques, les entreprises, les associations, le service de l'État et les collectivités territoriales.

Le dispositif est animé par une ou deux entreprises pilotes.

REPÉRAGE, SÉLECTION, INSERTION

Le processus de 100 Chances, 100 Emplois repose sur 3 étapes :

1. Multi-repérage des candidats avec Pôle Emploi, les associations, les missions locales, Cap Emploi, écoles de la 2ème chance, Mobilité Défense, ...
2. Une sélection avec un module de formation de 5 jours
3. Un parcours d'insertion professionnelle diversifié (Parrainage, intérim, Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel, visites d'usines ou de chantiers, Contrat d'Insertion Professionnelle Intérimaire, CDD ou contrat d'insertion, ...) avec comme objectif 60% de sorties positives.

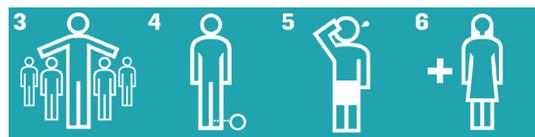
RESULTATS

④ Communauté d'Evreux depuis 2013 :

- ④ **181 jeunes** ont intégré 100 Chances 100 Emplois
- ④ **118 jeunes** sont sortis du dispositif avec un **emploi durable**
- ④ **31 jeunes** toujours en **accompagnement**
- ④ plus de **50 entreprises partenaires**

④ Rouen depuis 2017 :

- ④ **342** ont intégré 100 Chances 100 Emplois
- ④ **218 jeunes** sont sortis du dispositif avec un **emploi durable**
- ④ **28 jeunes** toujours en **accompagnement**
- ④ **60 entreprises partenaires**



PILOTAGE STRATÉGIQUE DE NOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est un levier d'ascenseur social et un fabuleux outil de collaboration entre les entreprises et les établissements d'enseignement. La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques professionnelles. Les entreprises ont la possibilité d'affecter et de cibler leur taxe.

Fort de son engagement en faveur de l'emploi et de lutte contre les discriminations, nos dirigeants ont toujours fait le choix de piloter la taxe d'apprentissage.

Nous avons choisi un organisme collecteur local et fléché l'ensemble de notre taxe vers des établissements sélectionnés. Les formations dispensées répondent aux besoins actuels et futurs d'employabilité. Nous sélectionnons les établissements en fonction des besoins en compétences des entreprises des bassins d'emploi où nos agences sont implantées.



RESULTATS

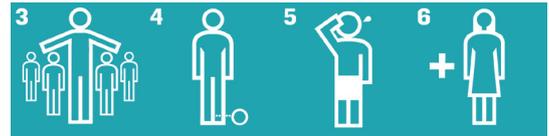
1 Organisme Collecteur local : CCI Porte de Normandie

24 Établissements soutenus dont l'École des Métiers de l'Énergie Paul-Louis Merlin

L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'ÉNERGIE PAUL-LOUIS MERLIN

L'École des métiers de l'Énergie Paul Louis Merlin, à Grenoble, est une école d'entreprise technologique, privée. Gratuite et ouverte à tous elle s'engage pour favoriser l'égalité des chances en permettant à des élèves de renouer avec la réussite scolaire, jusqu'aux études supérieures.

L'École place les élèves dans les meilleures conditions possibles afin d'assurer leur réussite, en leur garantissant un suivi individualisé, des classes avec des effectifs réduits et en s'appuyant sur une pédagogie innovante et concrète.



LE CDI INTÉRIMAIRE

Véritable innovation, le dispositif, créé en mars 2014, permet aux salariés intérimaires de construire leur parcours professionnel en alliant expériences professionnelles et actions de formation dans un cadre sécurisé. Ceci dans la perspective de développer leur employabilité pour toujours mieux évoluer sur le marché de l'emploi.

Le 20 000^{ème} CDI Intérimaire a été signé en juillet 2017, à l'agence SOS Intérim de Verneuil-sur-Avre, en présence de François Roux, délégué général de Prism'emploi et de Laurence Dhaese, responsable de l'agence SOS Intérim de Verneuil-sur-Avre.



RESULTATS

15 CDI Intérimaire ont été signés chez SOS Intérim

ACTION DE RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE

Afin de sécuriser les recrutements pour un de nos clients du secteur de la parfumerie, nous avons mis en oeuvre un dispositif spécifique de recrutement.

Nous avons déterminé, avec notre client, les besoins en personnel et procédé à une journée d'accueil sur site suivant plusieurs étapes :

- ➊ Présentation des candidats
- ➋ Présentation de l'entreprise et de SOS Intérim
- ➌ Présentation détaillée des postes et du règlement intérieur
- ➍ Entretiens individuels
- ➎ Tests
- ➏ Sensibilisation à la sécurité sur le poste

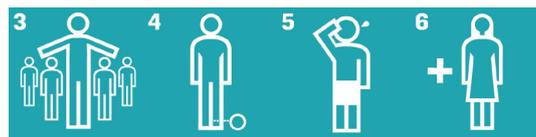


RESULTATS

20 candidats ont participé

6 candidats ont eu une mission chez notre client dont 1 toujours en poste

Les autres ont profité de cette expérience pour trouver une mission chez d'autres clients



PRIX RSE DU "CHALLENGE JEUNESSE ET ENTREPRISES"

SOS Intérim s'est vu décerner le Prix "Responsabilité Sociétale de l'Entreprise" du concours "Les Challenges 2017 de Jeunesse et Entreprises". La candidature de SOS Intérim a été brillamment défendue par le groupe d'étudiants de l'IUT d'EVREUX. Le prix a été remis le 18 mai lors d'une cérémonie à la Banque de France à Paris.

L'Association Jeunesse et Entreprises travaille depuis 30 ans au rapprochement des jeunes et de l'entreprise.

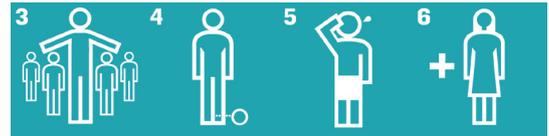
Les Challenges de Jeunesse et Entreprises offrent aux étudiants en techniques commerciales, vente, gestion, l'opportunité de rencontrer et de faire primer des entreprises de leur environnement.

Ces étudiants, de la France entière, partent à la recherche d'une entreprise de leur région pour la valoriser au travers d'un dossier soumis à un jury. Ils deviennent leurs « ambassadeurs » et mettent en avant leurs domaines de performance et de croissance tels que l'exportation, la pérennisation, la création, la recherche et l'innovation, la qualité, sécurité et environnement, la RSE et le numérique.

Ainsi l'équipe d'étudiants en Technique de Commercialisation de l'IUT d'Evreux, composée de Angélique DISMA, Marine AUZOUX, Elina LOUTREL, Amélie FRELICOT, Tristan DELARUE et Anthony CHOLET a représenté et défendu la démarche RSE de SOS Intérim.

Leur travail rigoureux et appliqué a mis en lumière les valeurs de SOS Intérim concernant sa Responsabilité Sociétale.



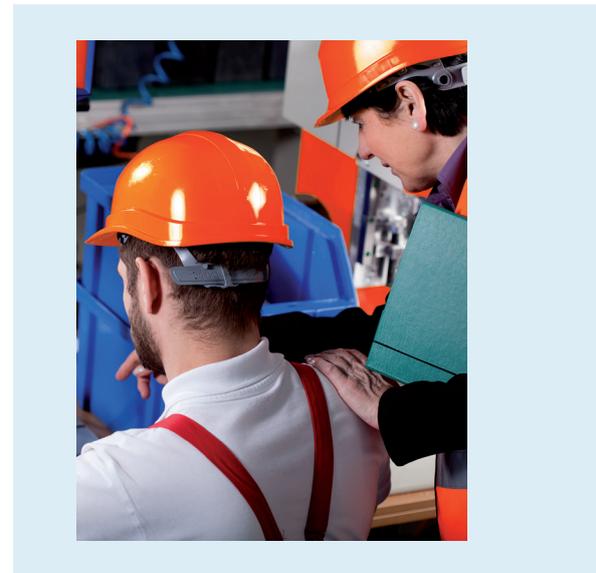


LA FORMATION, L'INSERTION ET LE HANDICAP AVEC SOS INTÉRIM

LA FORMATION

SOS Intérim organise :

- ④ Des formations opérationnelles, qui permettent d'acquérir des pratiques, des connaissances et d'obtenir des habilitations.
- ④ Des formations qualifiantes, qui permettent d'obtenir un titre, un diplôme homologué ou une qualification reconnue par la profession.
- ④ Des formations en alternance, qui permettent d'obtenir un diplôme en associant la théorie en centre de formation et la pratique en entreprise.



L'INSERTION

Toute personne motivée et ayant des compétences doit pouvoir accéder à l'emploi. Cette idée, SOS Intérim la défend activement. Nous mettons en place des actions favorisant l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et nous sommes ainsi devenus un partenaire privilégié des entreprises locales notamment dans le cadre de clauses d'insertion.

LE HANDICAP

SOS Intérim s'engage à favoriser l'accès à l'emploi des personnes reconnues handicapées. Nos actions permettent aux entreprises qui le souhaitent de bénéficier de compétences nouvelles pour répondre à leurs besoins tout en réduisant leur contribution financière prévue par les dispositions légales. L'intégration de personnes reconnues handicapées souligne également la volonté de l'entreprise de participer activement en faveur de la non-discrimination et notamment celle du handicap et renforcer la cohésion sociale.

RESULTATS

En 2017,

- ④ 18 022 heures de formation et 505 personnes différentes formées
- ④ 11 personnes en Contrat d'Insertion Professionnel Intérimaire. 82% ont obtenu leur diplôme.
- ④ 84 salariés ayant une RQTH délégués soit 26 Equivalent Temps Plein

Pour aller plus loin en 2018



GESTION INNOVANTE DES CANDIDATURES ET DISPONIBILITÉS

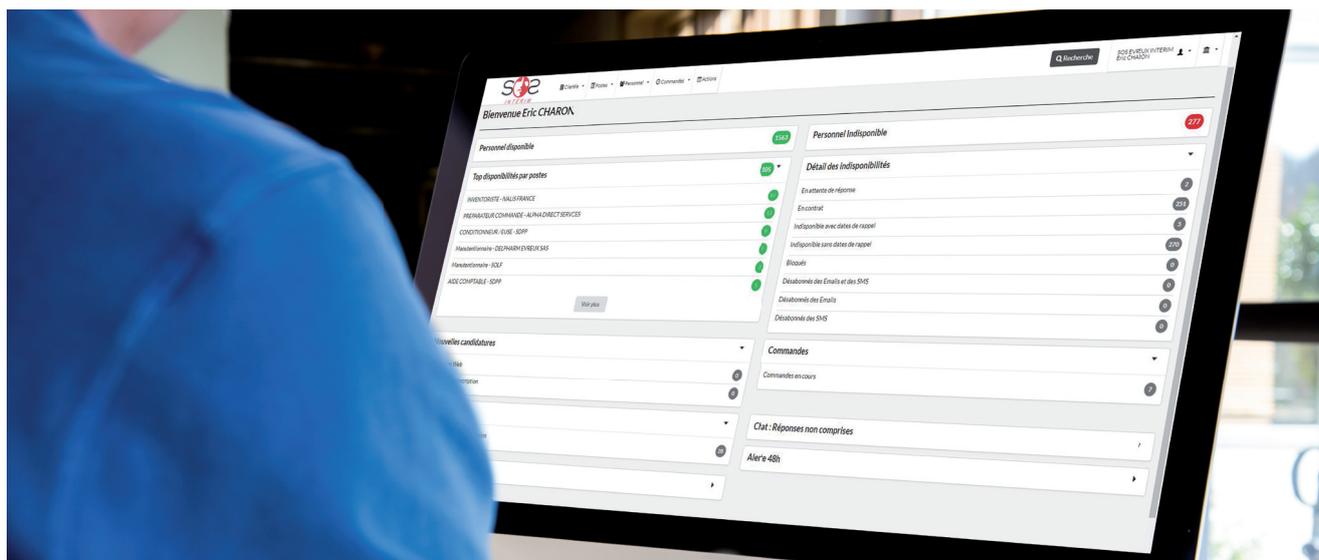
Dans la continuité de notre évolution dans la digitalisation, SOS Intérim a décidé la mise en place d'un nouvel outil durant le 1^{er} trimestre 2018.

Véritable assistant digital et disposant d'une interface intuitive, le service est programmable par l'utilisateur pour gérer les actions chronophages de saisie à faible valeur ajoutée et permet aux trois parties, agence, client et salarié d'obtenir une réponse instantanée.

Les objectifs sont les suivants :

- ➊ plus de souplesse pour les clients entreprises et intérimaires
- ➋ simplification des processus SOS Intérim
- ➌ augmenter la disponibilité des équipes auprès des clients entreprises et intérimaires
- ➍ lutter encore plus efficacement contre les discriminations.

SOS Intérim souhaite ainsi protéger son savoir faire et sa valeur ajoutée : **la relation humaine.**



Environnement



Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Notre démarche

Conscients de l'impact écologique que peut avoir notre activité sur l'environnement, nous nous engageons à prendre en considération notre rôle d'acteur sur le plan écologique et mettons tout en oeuvre pour diminuer nos déplacements, nos déchets ainsi que les rejets de CO².

C'est donc par de multiples actions que nous tendons à diminuer cet impact, et protéger la terre léguée aux générations futures.



Nos actions



CHARTE ENVIRONNEMENTALE

Parce que l'environnement naturel est un capital précieux que nous léguons aux générations futures, le Groupe SOS Intérim s'engage à le préserver.

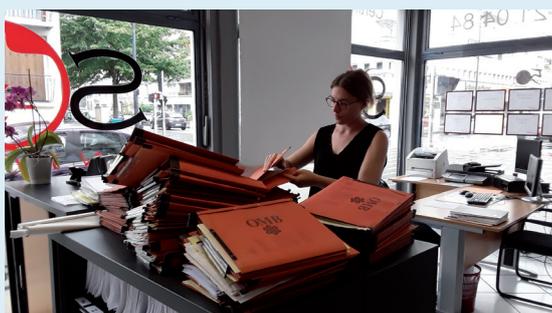
Notre charte environnementale est partie intégrante de la stratégie de l'entreprise. Elle est communiquée à tous les collaborateurs et nouvel embauché (dont salariés en CDD, stagiaires et contrats d'alternance) du Groupe SOS Intérim, car nous avons tous un rôle primordial à tenir pour respecter nos engagements au quotidien.

La Direction et les collaborateurs s'engagent à mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de ces engagements.



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A l'occasion de la semaine du développement durable, qui s'est déroulé du 30 mai au 5 juin 2017, SOS Intérim s'est investi. En effet, lors de cette semaine, chaque agence a procédé à une journée de tri en appliquant la méthode 5S.





COFFRE-FORT ÉLECTRONIQUE : 1^{ER} BILAN

La rentrée 2017 a vu l'arrivée d'un nouveau service pour les salariés intérimaires de SOS intérim : Le coffre-fort électronique.

Cet espace confidentiel et sécurisé permet de retrouver les documents tels que bulletins de salaire, contrats de mission ou tout autre document au choix du salarié.

Le système permet également aux salariés de signer leur contrat de mission depuis leur smartphone, leur ordinateur ou directement dans leur agence SOS Intérim. La signature électronique est certifiée et homologuée par l'Etat.



Les documents sont conservés dans le coffre-fort électronique pendant 70 ans. Par ailleurs les bulletins de salaires des salariés sont consultables depuis leur Compte Personnel d'Activité, conformément à loi.

RESULTATS

Depuis la mise en production du coffre-fort électronique en septembre 2017 :

- Plus de **24 000 contrats** dématérialisés envoyés aux salariés intérimaires.
- **10 300 bulletins** de salaires mis à disposition directement dans l'espace sécurisé des salariés intérimaires.



DÉPLOIEMENT DE COPIEURS MULTIFONCTIONS

Le matériel de toutes les agences de SOS Intérim et de Pro-RH : fax, photocopieur, imprimante, et scanner (soit 4 appareils par site) a été remplacé par un multifonctions dans le but de réduire nos consommables.

52 appareils remplacés par 13 multifonctions en location.
Le matériel existant : imprimantes, photocopieurs, scanners a fait l'objet de dons à l'association LA RESSOURCERIE afin de leur donner un deuxième usage.



LA RESSOURCERIE

Cette association a notamment pour mission de contribuer au développement durable et à l'insertion professionnelle, de réduire le flux d'objets devant être mis en déchetterie par le soutien de structures de réemploi d'objets en intégrant les quatre fonctions indissociables suivantes : la collecte, la valorisation par réutilisation/ réemploi, la vente, la sensibilisation à l'environnement.



RESULTATS

- 🕒 52 appareils remplacés par 13 multifonctions en location.
- 🕒 Réduction significative des consommables
- 🕒 Don des anciens matériels pour de nouveaux usages.



BILAN ÉNERGIES

SUIVI DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU GROUPE SOS INTÉRIM

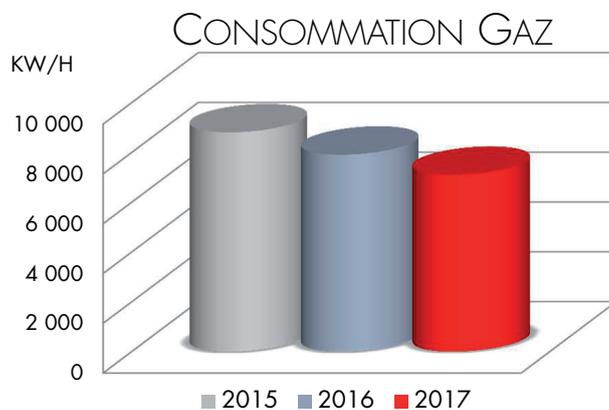
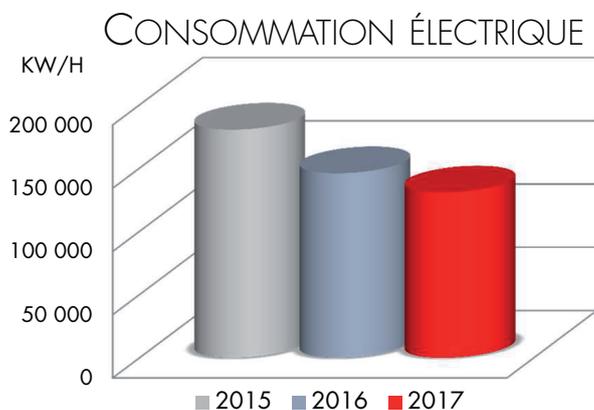
Nous avons mis en place des indicateurs de suivi pour contrôler la consommation de gaz et d'électricité de nos agences et du siège social. Ces données nous permettent d'analyser et, dans le temps, de réduire nos consommations.

VÉHICULES

La flotte de véhicules du Groupe SOS Intérim bénéficie d'un suivi et d'un entretien régulier.

Pour chaque véhicule, nous connaissons le kilométrage mensuel, la consommation de carburant mais aussi un indicateur sur les travaux effectués ou à effectuer (vidange, courroie de distribution, pneumatiques, ...)

Le groupe accorde une très grande importance aux émissions de CO² dans le choix de ses nouveaux véhicules. C'est pour cela que nous avons mis en place, en 2017, un nouvel indicateur qui nous permet de suivre l'évolution des rejets de CO² de nos véhicules.



Consommations relevées sur l'ensemble des sites du Groupe SOS soit 13 agences et le siège social

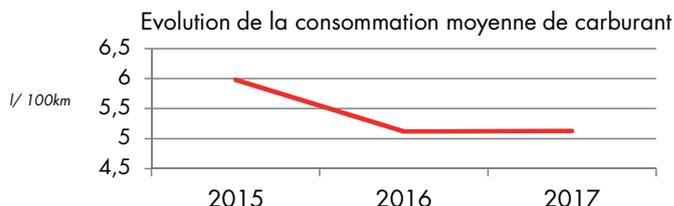
Véhicules Société Optima Service 2017

CO²
97 g/KM

Nouvel indicateur mis en place en 2017.
28 174 KG de CO² rejetés pour 289 616 km pour tout le parc de véhicules du Groupe.

CONSOMMATION CARBURANT
5,13 l/100 km

14 860 litres de carburant consommés pour 289 616 km pour tout le parc de véhicules du Groupe.



Pour aller plus loin en 2018



FORMATION ECO-CONDUITE

La mobilité est un élément essentiel dans l'activité des équipes commerciales et la direction de SOS Intérim. Néanmoins, cette mobilité doit être également compatible avec une conduite respectueuse des autres et de l'environnement. C'est la raison pour laquelle, le groupe SOS Intérim a décidé de former ses équipes à l'éco-conduite.

Cette formation permet l'acquisition des compétences nécessaires pour mettre en place au quotidien une conduite professionnelle, économique et responsable.



QUESTIONNAIRE RSE À DESTINATION DES FOURNISSEURS

Depuis sa création, SOS Intérim déploie des engagements qui se retrouvent dans sa charte Ethique et dans ses valeurs au quotidien.

Notre démarche de responsabilité sociétale s'est formalisée avec notre adhésion au Global Compact et notre évaluation Ecovadis.

Afin de compléter cette démarche, la direction de SOS Intérim a décidé de mettre en place en 2018 un questionnaire RSE à destination des fournisseurs. Cela nous permettra d'évaluer leurs pratiques RSE.

Lutte contre la corruption



Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Notre démarche

La direction et les équipes de SOS Intérim intègrent en permanence dans leurs actions la lutte contre la corruption. Cela se traduit par 3 axes d'actions :

1. Connaissance et compréhension de ce qu'est un acte de corruption afin de détecter et prévenir
 - Une charte éthique et une politique QSSE accessibles à tous les salariés permanents et intérimaires.
2. Politique commerciale claire pour une homogénéité des pratiques internes
 - Maîtrise des cadeaux clients par la direction
3. Un mode de gestion ouvert et collaboratif
 - Groupes de travail et partage d'expérience, permettent d'encourager chaque salarié qui y serait confronté à l'évoquer.



Nos actions



CHARTRE RELATIVE À L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Les salariés permanents de SOS Intérim et Pro-RH agissent avec loyauté et responsabilité sur les marchés. L'intégrité, la confidentialité, l'objectivité et la compétence sont des valeurs essentielles pour notre société, dans la gestion de ses activités.

Ces valeurs ont toujours accompagné notre groupe, dans ses fondements, son développement et son organisation.

Cette Charte s'inscrit dans le prolongement de notre adhésion, en 2009, au Pacte Mondial des Nations Unies, dont les dix principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption sont depuis pleinement intégrés à notre stratégie et à nos activités.

Soucieux du respect des lois et règlements, SOS Intérim et Pro-Rh souhaitent rappeler les valeurs éthiques qui sont les leurs et bannir toutes pratiques de nature à compromettre leur intégrité et leur réputation.

En particulier, dans le cadre d'une politique de tolérance zéro en matière de corruption, SOS Intérim et Pro-RH s'engagent à agir de manière intègre et équitable, à tous les niveaux de leurs interventions et relations professionnelles et commerciales.

L'engagement et le soutien de tous les collaborateurs et dirigeants de SOS Intérim et Pro-RH dans cette voie était une démarche indispensable. Chacun a un rôle primordial à tenir, afin d'assurer le respect des valeurs éthiques et des pratiques anti-corruption, que ce soit en interne ou dans les relations avec nos clients et nos partenaires.



Pour aller plus loin en 2018



En 2018, SOS Intérim présentera son Code de Déontologie à destination de ses fournisseurs.

Dans le cadre de notre stratégie de sourçage responsable et durable, nous sommes déterminés à communiquer à nos fournisseurs des attentes claires sur la façon dont nous souhaitons collaborer avec eux.

Voilà pourquoi nous voulons formaliser ces attentes sous forme d'un Code de déontologie à l'intention des fournisseurs.

Ce code, qui est axé sur des principes, établit nos normes et nos attentes relatives aux comportements de nos fournisseurs dans les domaines suivants :

- ③ Intégrité en affaires
- ③ Pratiques commerciales responsables
- ③ Traitement responsable des personnes
- ③ Environnement

Contact

Aurélie DECONYNCK - Responsable RSE
adeconynck@groupe-sos.fr
Tél.: 02 32 33 03 35



47 rue de la Harpe - BP 247
27002 EVREUX Cedex
sos@groupe-sos.fr
www.sos-interim.fr
Tél. : 02 32 33 03 35 - Fax : 02 32 31 11 91



16 rue du Quai
27400 LOUVIERS
contact@pro-rh.pro
www.pro-rh.pro
Tél. : 02 72 88 14 61 - Fax : 02 72 88 14 65

Notre Communication sur le progrès 2017 est consultable sur notre site : www.groupe-sos.fr

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs de SOS Intérim et de Pro-RH pour leur implication dans la démarche RSE de notre société.

Et un merci particulier à Adeline, Aurélie, Fabienne, Isabelle, Marlène, Mélanie, Pauline, Perrine, Virginie et William pour leur contribution à la rédaction de cette communication sur le progrès.

SOCIÉTÉ OPTIMA SERVICE



www.groupe-sos.fr

SOCIÉTÉ OPTIMA SERVICE
47, RUE DE LA HARPE - BP 247
27002 EVREUX CEDEX
TÉL. 02 32 33 03 35
FAX 02 32 31 11 91
sos@groupe-sos.fr